Vacances

La commune du Coudray et l'Association des PEP28, proposent un accueil de loisirs pour les vacances dans la commune du Coudray destiné à accueillir les enfants de la municipalité scolarisé de la petite section de maternelle au CM2.

Les enfants prendront leur repas sur place ainsi que le goûter. Ils effectueront des sorties excursions, ainsi que de nombreuses activités éducatives. Les parents pourront laisser leurs enfants entre 7h30 et 9h chaque matin. Le départ s'effectuera entre 17h00 et 18h30.Un accueil sera assuré par des animateurs qualifiés à :

Pour les élémentaires

Accueil de Loisirs
Léonard de Vinci
Rue des chaises
28630 LE COUDRAY
06.28.02.22.41
alsh.lecoudrayelementaire@pep28.asso.fr

Pour les maternelles

Accueil de Loisirs
La maison de L'enfance
1 rue Françoise Dolto
28630 LE COUDRAY
06.89.65.16.34

alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Participation :

La photocopie de l'avis d'imposition 2025 (revenus 2024) sera à joindre au dossier afin de déterminer le tarif (voir tableau ci-dessous).
Revenus = Revenus imposables divisés par 12.
Minoration en fonction du nombre d'enfants présents en même temps :
-10% pour le 2ème enfant, -20% pour le 3ème enfant et suivants.

Revenus imposables mensuels 2023	Tarif à la semaine 5 jours	Tarif à la semaine 4 jours (Seulement si jour férié)	Tarif à la journée (Pour 1 à 3 journées ; uniquement petites vacances)
0 à 1 220 €	55.86 €	47.98 €	11.18 €
De 1 221 € à 1 830 €	61.95 €	49.63 €	12.40 €
De 1 831 € à 2 744 €	63.94 €	51.30 €	13.65 €
De 2 745 € à 3 660 €	67.79 €	54.38 €	16.77 €
De 3 661 € et plus	71.63 €	57.47 €	21.74 €
HORS Commune	84.04 €	67.80 €	26.69 €

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical transmis dans les 48h.

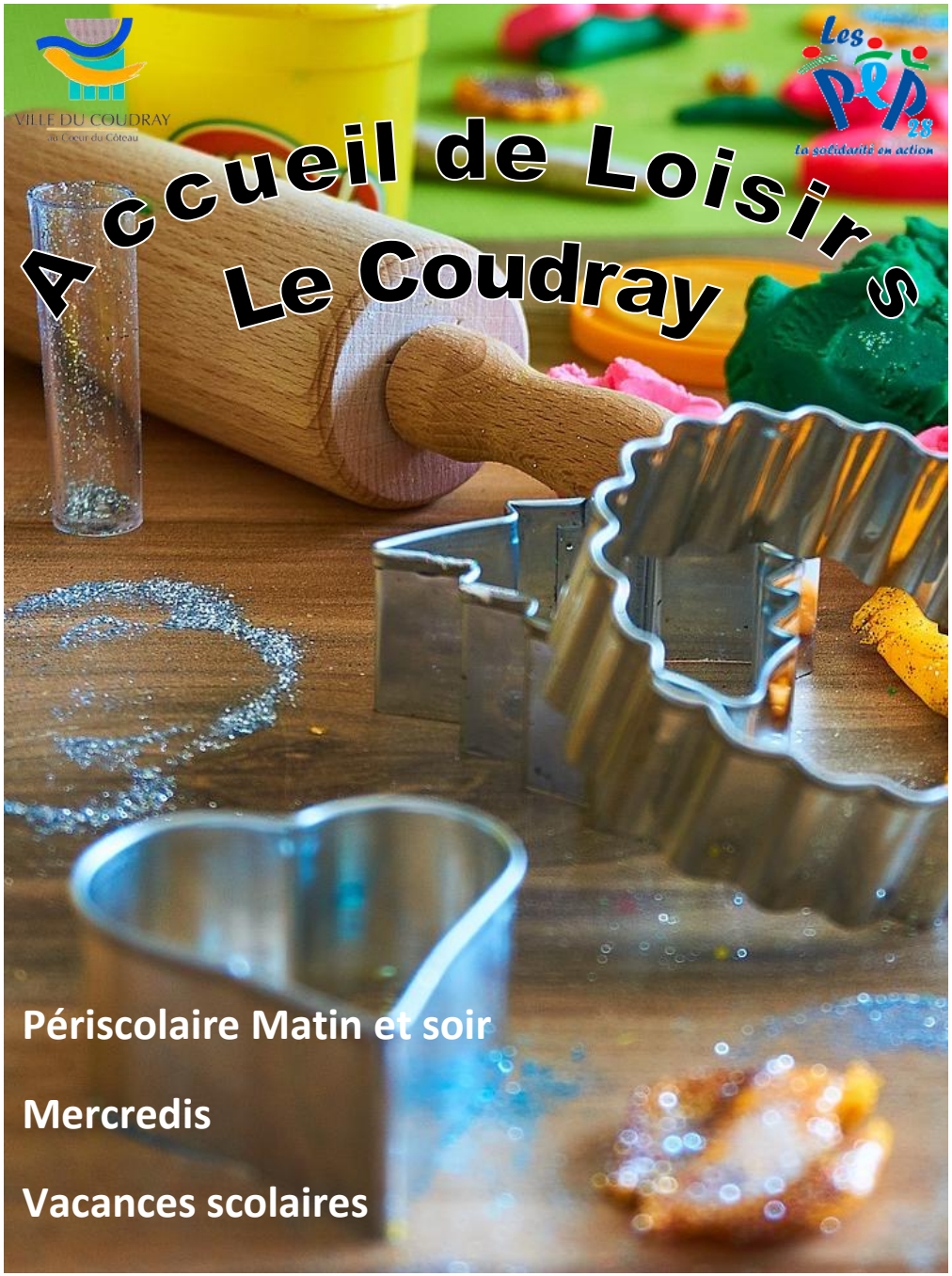

Gérés par l'Association des PEP28 - 3, rue Charles Brune 28110 LUCÉ -Tél : 02.37.88.14.14
Horaires d'ouverture du siège social, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 13h30 à 17h30. Site internet : http://lespep28.lespep.org/

Mercredis et Périscolaire

La commune du Coudray et l'Association des PEP28, proposent un accueil de loisirs pour les mercredis et un accueil périscolaire dans la commune du Coudray destiné à accueillir les enfants de la municipalité scolarisés.

Maternels :

Accueil périscolaire et mercredis

Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h45 à 18h30
Mercredi : 07h30 à 18h30

Maison de l'Enfance
Rue Françoise Dolto
28630 LE COUDRAY
06.89.65.16.34
alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Elémentaires :

Accueil périscolaire et mercredis

Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h45 à 18h30
Mercredi : 07h30 à 18h30

Accueil de Loisirs
Léonard de Vinci
Rue des Chaises
28630 LE COUDRAY
06.28.02.22.41
alsh.lecoudrayelementaire@pep28.asso.fr

Ecole J. Verne
(Uniquement périscolaire)
Rue des gages
28630 LE COUDRAY
perisco.julesvernes@pep28.asso.fr

Inscription et information :

Les mercredis, les enfants prendront leurs repas sur place ainsi que le goûter. De nombreuses activités éducatives, excursions, sorties…seront proposées.
L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur.

Avec le soutien de la CAF

Participation :

La photocopie de l'avis d'imposition 2025 (revenus 2024) sera à joindre au dossier afin de déterminer le tarif (voir tableau ci-dessous).
Revenus = Revenus imposables divisés par 12.
Minoration en fonction du nombre d'enfants présents en même temps : -10% pour le 2ème enfant, -20% pour le 3ème enfant et suivants.

Participation Périscolaire à la séance	
Revenus imposables mensuels 2024	Tarifs à la séance matin ou soir (Réduction de 10% pour le 2ème, de 20% pour le 3ème et plus)
0 € - 1 220 €	1.41 €
1 221 € - 1 830 €	2.10 €
1 831 € - 2 744 €	2.91 €
2 745 € - 3 660 €	3.82 €
3 661 € et plus	4.76 €

Participation des mercredis		
Revenus imposables mensuels 2024	Journée Avec repas	Demi-journée Sans repas
0 à 1 220 €	11.18 €	3.72 €
De 1 221 € à 1 830 €	12.40 €	4.96 €
De 1 831 € à 2 744 €	13.65 €	6.83 €
De 2 745 € à 3 660 €	16.77 €	8.69 €
De 3 661 € et plus	21.74 €	12.18 €
HORS Commune	26.69 €	16.77 €